

# COMMISSION FORMATION

DATE ET LIEU : JEUDI 25/01/24 SALLE GUILLEMET

PRESENT.E.S : SEBASTIEN AUBINEAU, CELINE BERGEON, PASCAL BOUCHERY, FRANCOIS DUBASQUE, MATTEO MADIER, LUCIE MALBOS, EMILIE NOIRTAULT, NICOLAS PINEAU, NICOLAS PROUTEAU (EN VISIO), ALEXANDRA ROUX, CATHERINE TREHONDAT, SIOBHAN VICENTE-FREDEFOND, ALEXANDRE VINCENT, DAVID GUILLEMIN, HELENE HUBERT.

EXCUSE.E.S : HELENE FORTIN, LUDOVIC GAUSSOT, CHANTAL PELHATE,

INVITE.E.S : FRANCOIS RIGALLEAU, CATHERINE ESNARD (VISIO)

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DU 07/12/2023

Le compte-rendu de la commission du 07/12/2023 est approuvé à l'unanimité.

## INFORMATIONS GENERALE

Annnonce des démissions de Lucie Malbos de son poste d'assesseure adjointe à la formation et à l'innovation pédagogique et François Dubasque, assesseur à la formation et à l'innovation pédagogique. Leur démission respective prendra effet à compter du 01 février prochain.

François Rigalleau est présenté comme le nouveau candidat au poste d'assesseur à la formation et à l'innovation, suite à la demande de Jean-Louis Yengué Directeur de l'UFR.

La candidature de François Rigalleau sera soumise à un vote pour approbation lors du conseil d'UFR le 01 février 2024.

Un tuilage a été mis en place depuis le début du mois de janvier, François Rigalleau a participé à la réunion des assesseurs la semaine dernière.

**UE d'ouverture (bilan 2023-24) :**

Nous avons rencontré les mêmes difficultés que l'an passé, avec notamment des enseignements placés sur les créneaux des UEO ou inversement des UEO en-dehors des créneaux des mardis et mercredis soir (SAFIRE, SUAPS notamment). Seules solutions : changer l'étudiant de groupe de TD ou le changer d'UEO.

La VP formation a attiré l'attention des assesseurs sur le grand nombre d'UEO initialement prévues et qui n'ont finalement pas pu ouvrir (une douzaine) : cela oblige à reventiler les étudiants sur les autres UEO.

Pour la première fois, la DPF a également proposé un bilan de la répartition des étudiants inscrits par composantes et des places proposées par composantes, faisant ressortir des composantes « consommatrices », dont SHA fait partie. Nous sommes déficitaires par rapport aux offres (634 inscrits pour une capacité de 440), mais ce déficit devrait être comblé l'an prochain grâce à l'ouverture d'une nouvelle UEO à grosse capacité (200 places).

Parmi les 382 étudiants de SHA inscrits à une UEO (données AGUEL janvier 2024), 165 suivent néanmoins une UEO de SHA.

Un élu étudiant signale une anomalie concernant l'inscription d'étudiants dans une UEO de leur discipline. La scolarité confirme qu'il n'y a pas moyen de bloquer les inscriptions dans Aguel. Le problème a déjà été signalé à la DPF.

**UE d'ouverture (prévues pour 2024-25) :**

8 UEO sont proposées :

- Reconduction à l'identique des 7 existant déjà
- Ouverture d'une nouvelle : « Jeux vidéo et psychologie » (200 places sur le campus).

**Calendrier d'analyse de l'offre de formation 2024/25 :**

SHA est dans les temps. Les modifications sont faites et intégrées dans les maquettes qui ont été présentées au conseil d'UFR du 15 décembre 2023.

Dans les 2 mois à venir : ces maquettes seront vérifiées par la DPF, avec retours éventuels aux composantes sur les points à ajuster. Objectif final : commission CFVU du 04/04/24, où toutes les maquettes de formation UP seront présentées et votées.

**Calendrier campagne de recrutement M2 et LP :** (dates arrêtées en réunion des assesseurs et qui doivent être confirmées en CFVU)

- Pour M2 :
  - Période de candidature du 29 avril au 29 mai
  - Date limite de réponse au 29 juin.
  
- Pour LP :
  - Période principale : candidature du 15 mars au 26 avril (réponse au plus tard le 14 mai)
  - Phase complémentaire : candidatures du 10 au 21 juin 2024 (réponse au plus tard le 12 juillet). La mise en place d'une phase complémentaire est une nouveauté.

#### BILAN SALON DES MASTERS (SEBASTIEN AUBINEAU)

Le salon des masters s'est déroulé le 07/12. Pour rappel celui-ci fait partie de la maquette pédagogique dans le cadre du PPPE pour les L2. Évènement qui est toujours organisé début décembre, pour lequel sont invités les masters de l'UFR des sciences humaines et arts, ainsi que des responsables d'autres masters d'autres composantes (INSPE, Droit), de même que l'IRTS et le SAFIRE pour l'accompagnement des étudiants s'ils en ont besoin.

Pour la deuxième année, il a été organisé sur le site de l'hôtel fumé : amphi Descartes pour les L2 psycho et les bâtiments E16-E17 pour les autres avec déambulation libre sur les différents stands pour tous.

#### Cette année, des difficultés plus importantes :

Liées notamment à l'émargement obligatoire pour nos étudiants de deuxième année. Les conférences données en psycho d'une durée de 30 minutes au lieu d'1H30 l'an passé ont fait que les étudiants se sont retrouvés à émarger en même temps et cela a créé des embouteillages (entre le temps de vérification et temps de signature) Le bâtiment E17 s'est retrouvé complètement bouché.

Malgré cela, les étudiants se sont informés sur les formations proposées puisqu'ils ont profité du temps d'attente pour aller se renseigner.

Une réflexion est engagée sur la pertinence du maintien de cet émargement sous cette forme ?

Diverses pistes ont été envisagées pour changer ce processus, sans qu'elles s'avèrent idéales. Aujourd'hui, la signature est le meilleur moyen de vérifier et attester de la présence de l'étudiant.

Les intervenants étaient contents du volume d'étudiants qu'ils ont vu passer, idem pour le SAFIRE.

Une remarque sur le choix de la salle d'émargement est également faite. Il faudrait une salle avec 2 accès, un pour entrer et un autre pour sortir pour avoir plus de fluidité. La salle de cette année avait un seul accès qui faisait office d'entrée et de sortie, d'où un bouchon ; et éviter de mettre plusieurs masters dans la même salle.

La fréquentation des L3 est demandée, mais il n'est pas possible de donner un chiffre.

Question : comment va s'organiser le forum des métiers du 07 mars ? sera-t-il maintenu en l'absence de Sébastien Aubineau, bénéficiaire d'une décharge syndicale ?

Un recrutement pour remplacer Sébastien est en cours, Carole du service insertion et Éric prennent le relais.

Le département de géographie s'interroge sur les intervenants potentiels. Sébastien Aubineau a des contacts qu'il transmettra aux responsables.

Il est par ailleurs rappelé qu'un questionnaire en ligne d'évaluation avait été mis en place directement par le département de géographie à l'attention de ses étudiants (voir Dominique Royoux).

A une question de François Dubasque, Sébastien Aubineau répond que tous les responsables des masters MEEF avaient été conviés, mais que tous n'ont pas répondu présents (absence MEEF Second degré notamment). Idem pour l'IAE cette année.

## POINT MON MASTER

### **3 parties dans le dossier :**

#### **1- Le dossier « commun » candidat :**

Ensemble des pièces/informations nécessairement demandées :

- \* informations personnelles
- \* CV
- \* bac

- \* cursus post bac
- \* relevé de notes « des 5 derniers semestres »
- \* stage
- \* expériences pro
- \* SHN, artiste confirmé, situation de handicap, boursier, FC

## 2- Les documents additionnels :

Même liste que l'année dernière

- \* Maintien de la lettre de motivation obligatoire pour toutes les formations candidatables

## 3- les éléments complémentaires :

### L'an dernier :

- \*Question avec réponse texte (mais limite du nombre de caractères)
- \*Question avec réponse numérique
- \*Fichier à télécharger, remplir et téléverser par le candidat
- \*Fichier à téléverser par le candidat (exemple projet de mémoire)

### Version 2024 :

Les questions avec réponses texte, numériques et fichier à téléverser par le candidat sont toujours d'actualité.

### Nouveautés :

Le fichier à télécharger, remplir et téléverser par le candidat ne se fait plus.

Un QCM à choix simple ou multiple est mis en place (10 questions simples par parcours maximum sont prévues).

Le recrutement sur la plate-forme : infos à retourner auprès du ministère pour paramétrage le 02 février, alors que les informations ont été transmises la semaine dernière ! Le ministère a fixé au 16 février la fin du paramétrage des formations sur la plateforme. Les délais sont extrêmement courts et obligent à se tourner vers les équipes très vite, à celles-ci à se montrer très réactives.

Les candidatures cette année commencent un mois plus tôt.

Un membre du conseil explique que les porteurs des différents parcours de la mention de Psychologie ont préparé les éléments depuis octobre pour anticiper la demande. Malheureusement, faute de connaître les consignes de paramétrages, ce travail est en parti inutile.

Les mêmes problèmes que l'an dernier se posent : les réponses textes et les réponses numériques bloquent pour récupérer les éléments.

Il est précisé que la DPF n'a pas la main, avec 146 parcours à paramétrer en 1 semaine. D'où des consignes strictes de limitation des questions à 10 par parcours.

L'élu étudiant s'inquiète des délais entre la réception des notes du premier semestre et les candidatures sur la plateforme

La responsable de la scolarité précise qu'ils ont 1 mois pour candidater (jusqu'au 24/03/24), ce qui laisse suffisamment de temps pour récupérer les notes du S1.

Un Membre du dpt de psycho s'inquiète sur le risque de télescopage des entretiens d'admission avec les examens du fait de l'avancement du calendrier

Une première vague est à faire remonter pour fin mai, donc il a été décidé d'auditionner les candidats au retour des vacances de Pâques. Est-il possible dans ce cas de mettre les examens de L3 au début de la période des examens (début mai) pour être libéré aux alentours du 20/05 et pouvoir venir passer les auditions ?

La responsable de la scolarité confirme que les examens seront les 06 et 07 mai, l'UFR étant fermé du 08 au 10/05 (fériés et pont) ainsi que la semaine du 13/05 ; donc pas d'examens la semaine du 20/05.

L'assesseur conclut en rappelant qu'ils vont vite revenir vers les porteurs de mention pour le retour du ministère demandé au 02/02 (donc 01/02 pour nous).

## BILAN ACTIONS DE SENSIBILISATION AUX VSS (CATHERINE ESNARD (EN VISIO))

Module en ligne de sensibilisation aux VSS (Violences Sexistes et Sexuelles) qui a été développé dans le cadre du plan National de lutte contre les VSS du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche par IMT Atlantique, en partenariat avec VSS-Formation (ANEF et CPED).

Dans ce module en ligne, composé de 7 chapitres, les violences sexistes et sexuelles sont abordées sous différents aspects (sociologique, pénal, etc.) afin de permettre d'acquérir les connaissances suivantes :

- Savoir définir et identifier les violences sexistes et sexuelles (VSS).
- Connaître le cadre légal.
- Être en mesure d'éviter des faits de VSS dans nos relations à l'autre, grâce à la notion clé de consentement.
- Comprendre certaines spécificités des VSS dans l'enseignement supérieur et la recherche.
- Connaître le fonctionnement et le périmètre des dispositifs de signalement, d'écoute et d'accompagnement dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.
- Savoir comment (ré)agir face à une situation de VSS en tant que témoin actif / active.
- Identifier les enjeux et les leviers en qualité d'acteur ou actrice de prévention, par exemple en tant qu'association étudiante.

La Collecte des résultats est faite à partir du module en ligne. Le service communication fera des annonces ultérieurement.

Nous sommes dans une phase test avec des universités qui se sont portées volontaires dont nous.

Un travail est fait dans chaque composante et en réseau avec un rendez-vous par mois de l'ensemble des référents des composantes.

#### Bilan à ce jour :

2352 participants inscrits sur l'UP avec 110 évaluations finalisées.

78% de femme, 17% d'homme et 1% autre.

Les étudiants les plus sensibles au module se trouvent être de niveau d'étude à bac+1

Les pourcentages ci-dessous sont obtenus suite aux questions posées :

91% des participants sont tout à fait pour cette sensibilisation. 59% d'entre eux ont à la fin de la formation, une meilleure compréhension de ce que sont les VSS dans l'enseignement supérieur et 50% d'entre eux se sentent capable de réagir s'ils sont témoins ou victimes de VSS.

70% des participants valident la durée du module qui est de l'ordre de 2 à 3 h.  
49% aimeraient un mixage entre les séances en ligne et des échanges avec des experts.

Le retour qui fait sur ce module : intéressant, facile, interactif et 79% d'entre eux recommanderaient de suivre ce module.

### Les attentes et critiques :

Dimension plus psychologique, être plus complet, donner des contacts pour les victimes ou ceux qui ont assisté à une VSS.

Il ressort que cela peut prendre trop de temps pour ceux qui ont beaucoup de travail.

Un membre de la commission émet l'idée que des collègues pourraient intervenir sur la philosophie du genre.

A cette proposition, l'assesseur invite à en faire la demande.

Un membre de la commission demande pourquoi une partie des inscrits au module ne sont pas allés au bout du test ? et qu'il serait intéressant d'avoir les retours au niveau national.

Ce module étant en phase test, il ne sera pas remis d'attestation ou d'open badges (une certification à terme ?).

Il est précisé que d'après les derniers rapports publiés, on constate une avancée du sexisme en France et une montée très grave du masculinisme.

Nicolas Prouteau signale qu'à la suite de la mise place des cellules d'écoute, il remonte beaucoup de problèmes de VSS sur les chantiers d'archéologie (un cas sur Poitiers), aussi bien dans le milieu des enseignants-chercheurs que dans celui des étudiants. Il souligne le sous-encadrement en psychologue du travail au niveau de l'UP avec des délais d'attente pour obtenir un rendez-vous de 2 à 3 semaines !

Selon lui, il faut alerter la présidence sur cette situation, car elle n'est pas en adéquation avec la volonté de recevoir, écouter les victimes et les rediriger vers des experts. C'est un problème majeur.

Ne pas hésiter à prendre contact auprès de Catherine Esnard et Jean-Baptiste Marchand qui sont les référents égalité pour l'UFR.

Pour info, une liste syndicale étudiante a communiqué sur le sujet cette semaine.

### Liens à consulter :

Le rapport sur le sexisme (<https://haut-conseil-egalite.gouv.fr/stereotypes-et-roles-sociaux/actualites/article/6eme-etat-des-lieux-du-sexisme-en-france-s-attaquer-aux-racines-du-sexisme>). *Le Monde* en parle également sur son site : [https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/01/22/sexisme-le-constat-particulierement-inquietant-du-haut-conseil-a-l-egalite\\_6212234\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/01/22/sexisme-le-constat-particulierement-inquietant-du-haut-conseil-a-l-egalite_6212234_3224.html).

## CALENDRIER PEDAGOGIQUE 2024-2025

Calendrier reçu lors du dernier CR de la commission.

Le calendrier voté en CFVU au mois de décembre dernier est sur 2 ans avec 2 types de formations :

- Formation classique avec examens terminaux
- Formation en contrôle continu intégral

Cette année calendrier UP : 02/09 : accueil et 03/09 début des cours.

A l'intérieur du calendrier UP souplesse acceptée, soit pour 24-25 :

Accueil du 02/09 au 06/09 (réunions de rentrée sur 1 semaine)

09/09 début des cours, pour 12 semaines (jusqu' au 06/12) avec une 13ème semaine (09/12 au 13/12)

Ce calendrier est obligatoire pour toutes les formations (hors CCI) de l'UFR.

Sera présenté et sera voté au conseil d'UFR du 01/02/24.

François Rigalleau évoque la possibilité de mettre en place les évaluations de contrôle continu sur une journée banalisée totalement libre, ce qui peut entraîner des conflits d'emploi du temps avec les enseignements transversaux (langues, UEO...).

L'assesseure-adjointe répond que l'on fait cohabiter 2 calendriers qui se chevauchent, tout en se recoupant sur ces enseignements transversaux : il faudra donc voir au coup par coup au fil du semestre. En-dehors des problèmes soulevés par les enseignements transversaux, la question de la banalisation de journées/semaines pour les CC est à régler au sein du département.

Le calendrier proposé pour SHA pose toutefois problème pour les formations en alternance, qui ont besoin de positionner des enseignements sur la première semaine de septembre pour que les étudiants puissent avoir 2 semaines en entreprise dès septembre. En revanche moins de difficultés au deuxième semestre.

L'assesseur informe qu'on peut prévoir une dérogation et que ce point sera à évoquer au conseil d'UFR. Toutes les autres formations devront en revanche bien suivre le calendrier qui sera voté en conseil d'UFR.

Pour les soutenances de mémoire repoussées : demander aussi une dérogation.

La commission formation valide ces propositions de calendrier, celles-ci seront soumises au conseil d'UFR le 01 février.

## QUESTIONS DIVERSES

Demande d'ajout intercalaires dans les copies pour les examens (qui n'en ont pas).

Prochain rdv conseil UFR le 01/02/24.

Prochaine commission formation 15/02, François Rigalleau est d'accord pour la maintenir et caler le planning des autres commissions en réunion de direction.